



PROJET PEDAGOGIQUE

Association « Les Mille Pattes »

ANNEE 2015

Rédaction juin 2009

Mise à jour le 20 octobre 2015

Mise à jour le 20 janvier 2018



SOMMAIRE

- 1) Présentation de la structure « Les Mille Pattes »p 5**
 - A. Historique**
 - B. Le fonctionnement du multi-accueil**
 1. Age des enfants accueillis
 2. Horaire d'ouverture
 3. Un mode de garde souple et variable
 - C. La situation géographique**
 - D. Les locaux**
 - E. L'équipe**
 - F. L'accueil des stagiaires**
- 2) La conception du multi-accueil à participation parentalep 9**
 - A. Définition**
 - B. Les différentes formes d'implications**
 1. Le comité de direction
 2. Participation aux sorties
 3. Les temps forts
 4. La place du parent au multi-accueil
 - C. Journée type chez les Mille-Pattes**
- 3) La vie au multi-accueilp 13**
 - A. Les valeurs**
 1. Autour de l'enfant
 2. Autour des familles
 - a) Projet spécifique à l'attention des familles
 - B. Une journée type chez les Mille Pattes**
- 4) Comment répondre au mieux aux besoins des enfants ?p 16**
 - A. Les besoins de l'enfant en lien avec le développement**
 1. Besoin d'éveil
 - a) Aménager un espace d'accueil et de vie



- b) Eveil sensoriel : éduquer les 5 sens
- 2. Besoin de se mouvoir
 - a) Chez les petits
 - b) Chez les grands
- 3. Besoin affectif et relationnel
 - a) La relation individuelle
 - b) La confiance
 - c) La socialisation
 - d) Le besoin de repères et de sécurité
- B. L'admission au multi-accueil
 - 1. L'inscription
 - 2. L'adaptation
- C. L'accueil
 - 1. Dans les groupes
 - 2. L'objet transitionnel
- D. La composition des groupes
- E. Les repas, le goût et l'odorat
 - 1. Déroulement des repas chez les Mille Pattes
 - a) Chez les bébés
 - b) Chez les moyens
 - c) Chez les grands
 - 2. L'éveil du goût et de l'odorat
- F. Le sommeil
 - 1. Chez les petits-moyens
 - 2. Chez les grands
- G. La propreté et l'hygiène de l'enfant
- H. Les activités d'éveil et le jeu
 - 1. Le jeu libre
 - 2. Les activités dirigées
- I. Les règles et les limites au multi-accueil
 - 1. L'opposition de l'enfant
 - 2. Les solutions



3. Quand les parents sont là...

5) La communication à destination des parentsp 30

- A. Le DNMP
- B. Les photos
- C. Le site internet
- D. Le tableau d'affichage
- E. L'aspect culturel

6) Perspectives et conclusionp 32



1) Présentation de la structure « Les Mille Pattes »

A. Historique

La structure parentale « Les Mille Pattes » est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle a été créée à l'initiative d'un parent, M. Gilles ASSENS, fondateur de la crèche à participation parentale « Les Galopins » située 5 rue César Franck à Colmar. Il s'est mis en relation avec la mairie, la CAF et le Conseil Général pour ouvrir une nouvelle structure d'accueil petite enfance et effectuer des demandes de subvention. L'accord de la mairie donné, il s'est mis à la recherche d'un local qui puisse accueillir les enfants.

Après une période de travaux et d'aménagement, le multi-accueil « Les Mille-Pattes » s'est installé dans un local situé dans le quartier de la Mittelharth de Colmar, 1 rue des Vignes, en février 2008.

En collaboration avec le comité des Galopins, M. Gilles ASSENS a procédé :

- à la structuration de l'association et sa viabilité (trésorerie, partenaires, statuts),
- au montage du projet et du suivi de la réalisation,
- à l'achat de tout l'équipement,
- au recrutement du personnel.

La structure des Mille-Pattes est donc une émanation de cette précédente crèche à participation parentale. Toutefois, elles fonctionnent indépendamment l'une de l'autre. Les membres du comité de direction sont votés lors de l'Assemblée Générale pour trois ans ou moins. Les membres peuvent démissionner avant s'ils le souhaitent. (La composition du comité est détaillée page 10).

B. Fonctionnement du multi-accueil

Cette structure à participation parentale est un lieu de garde et d'accueil de la petite enfance. Elle est également un lieu de communication et d'échanges entre les parents et le personnel d'encadrement, relatif aux enfants mais aussi sur la gestion de la structure. Enfin, il s'agit d'un lieu d'accueil permettant à l'enfant de se construire, de se socialiser et de découvrir la vie associative.

1. Age des enfants accueillis

La structure « Les Mille Pattes » accueille les enfants à partir de 10 semaines et jusqu'aux 3 ans révolus de l'enfant. Elle compte une capacité d'accueil de 20 places.



Elle est ouverte prioritairement aux familles qui résident sur l'agglomération colmarienne, quelles que soient leurs origines culturelles et sociales. Au regard des

six années passées, le besoin des familles s'oriente davantage vers des accueils à temps partiel liés à la conjoncture et au contexte social actuel.

Le multi-accueil est composé de trois groupes distincts. La composition des groupes est en lien avec l'âge et le rythme de chaque enfant.

- ✓ Le groupe des « Lucioles »
- ✓ Le groupe des « Coccinelles »
- ✓ Le groupe de « Papillons »

2. Horaires d'ouverture

La structure est ouverte toute l'année à l'exception de 3 semaines consécutives pendant l'été, une semaine en fin d'année et une semaine pendant les vacances de Pâques. Les dates de fermetures sont votées en comité de direction et présentées aux parents lors de l'assemblée générale de la rentrée.

Les enfants peuvent être accueillis de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Pour le bien être de l'enfant, il est conseillé qu'une journée comprenne au maximum 10 heures de présence.

3. Un mode de garde souple et variable

Les temps d'accueil sont définis avec les familles en fonction de leurs besoins et des places disponibles. La structure fonctionne en « Multi-accueil » selon trois types d'accueil :

- L'accueil régulier

Les besoins de la famille sont connus d'avance et sont récurrents. Un contrat d'accueil est signé deux fois l'an et révisable en cours d'année à la demande des familles ou de la Directrice de la structure, sans que ces modifications soient récurrentes.

Le contrat d'accueil est établi sur la base d'un nombre d'heures hebdomadaires et reprend les amplitudes d'heures de garde. Le contrat d'accueil contient ainsi notamment, les jours et les horaires d'accueil de l'enfant, le volume d'heures hebdomadaires de garde réservée, les dates de non-garde de l'enfant sollicitées par les parents pendant la période d'ouverture de la structure (congrés des parents), la période du contrat et les informations relatives à la facturation.

La facturation aux familles est réalisée selon le principe de la mensualisation (cf. chapitre VIII) établie sur la base de la durée du contrat et du temps d'accueil hebdomadaire décompté par heure.



La mensualisation est établie sur la base de onze mois de facturation.

- L'accueil occasionnel

Les besoins de la famille sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents. L'enfant est déjà connu de l'établissement (il y est inscrit et l'a déjà fréquenté) et nécessite un accueil pour une durée limitée ne se renouvelant pas à un rythme régulier.

La facturation aux familles est la règle du paiement des frais de garde.

- L'accueil exceptionnel ou d'urgence

L'enfant n'a jamais fréquenté la structure et ses parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ».

La facturation aux familles est la règle du paiement des frais de garde.

Le planning de présence des enfants est établi par la Directrice, conformément aux horaires prévus dans le contrat d'accueil. Il est souhaitable que les parents préviennent la structure en cas de changement d'horaire d'arrivée ou de départ de leur enfant.

- L'accueil de l'enfant en situation de handicap

L'équipe reçoit avant tout un enfant et ses parents. Une réflexion commune trouvera sa place pour envisager d'accueillir l'enfant et sa famille dans les conditions les plus adaptées et agréables possibles.

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) sera établi entre la famille, une coordination d'équipe, le médecin traitant de l'enfant et éventuellement le médecin de l'établissement. Ce projet permettra aux professionnels de connaître les difficultés de l'enfant et ainsi s'adapter au mieux à sa demande et ses besoins.

C. La situation géographique

Le multi-accueil est implanté dans le quartier de la Mittelharth de Colmar. Ce quartier se trouve à proximité d'une zone urbaine prioritaire. Le multi-accueil des Mille-Pattes est entouré de plusieurs structures petite enfance privées et municipales. Il se trouve à proximité de plusieurs écoles maternelles et en face d'un collège. Les enfants accueillis au sein de la crèche sont issus de tous les quartiers de Colmar. Actuellement une vingtaine de familles sont accueillies. Ce nombre fluctue au cours de l'année.

D. Les locaux

Le multi-accueil est aménagé sur un niveau qui est pourvu d'une rampe d'accès pour l'accueil d'enfants ou de parents porteurs d'un handicap.



Agencement au rez-de-chaussée :

- Un vestiaire pour les enfants avec des casiers individuels,
- Une salle de psychomotricité, avec une grande structure de jeux comprenant un toboggan, servant également de salle de sieste,
- Un espace de vie pour les enfants du groupe des « Lucioles et Coccinelles » donnant un accès à une salle de sieste où chaque enfant a son lit,
- Un espace de vie pouvant accueillir le groupe des « Papillons » donnant un accès à une salle d'activité /repas,
- Une bibronnerie accessible par les deux salles de vie pour la préparation des repas,
- Une salle d'eau centrale commune à tous les enfants, permettant d'avoir une visibilité dans chaque groupe,
- Une cuisine,
- Le bureau de la directrice,
- Une réserve pour le stockage du matériel éducatif,
- Un toilette visiteur et un toilette réservé au personnel de la structure.

Agencement du sous-sol :

- Une salle faisant office de vestiaire et de salle de repos pour le personnel,
- Une buanderie,
- Une chaufferie,
- Une salle de stockage du matériel d'hygiène et de bricolage.

Agencement à l'extérieur :

- Un espace extérieur fermé composé d'un sol de confort coulé et d'une structure de jeux avec un toboggan
- Un jardinet pour planter, semer et récolter les semis.
- Un râtelier pour les vélos,
- Un garage pour stocker le matériel.

E. L'équipe

Le personnel du multi-accueil assure une présence de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Le planning horaire de l'équipe est mis en place par la directrice.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 8 personnes. Elle est complémentaire par ses diverses formations et expériences professionnelles et se compose :

- D'une Directrice (ayant une formation d'Éducateur de Jeunes Enfants)
- D'une Adjointe (ayant une formation d'Éducateur de Jeunes Enfants)
- Deux Auxiliaires de Puériculture
- Trois Auxiliaires Petite Enfance (ayant une formation de CAP petite enfance ou une expérience dans la petite enfance)
- Un Agent de Service qui intervient de 10h à 12h30 pour l'aide et la préparation des repas et de 16h45 à 19h15 pour le nettoyage des locaux.



La Directrice assure une permanence au bureau le lundi et le mardi en journée. Les jours restants, elle partage son temps de présence auprès des enfants et dans les tâches administratives.

L'adjointe travaille en « contre-équipe » avec une auxiliaire de puériculture.

Pour deux membres de l'équipe, un roulement horaire sur deux semaines a été mis en place et le dernier binôme se complète avec des horaires fixes.

F. L'accueil des stagiaires

La structure accueille seulement des stagiaires issues de formation petite enfance (CAP petite enfance, Baccalauréat Professionnel Accompagnement soins et Services à la personne, Educateur de jeunes enfants, Auxiliaire de Puériculture).

Une demande écrite est envoyée à la directrice et un entretien sera effectué au préalable avant l'accueil d'un stagiaire. Pour préserver les repères des enfants, chaque stage comprendra une durée minimum de quinze jours pour être validé.

Un protocole d'accueil a été validé en équipe. Avant d'intégrer les groupes d'enfants, le stagiaire devra en prendre connaissance. (cf. classeur stagiaire)

L'équipe est disponible pour accompagner les stagiaires dans leurs questions et pratiques professionnelles, en concertation avec la directrice. Un bilan de stage intermédiaire sera effectué par la directrice et le bilan de fin de stage tiendra compte des observations de toute l'équipe éducative.

2) La conception du multi-accueil à participation parentale

A. Définition

La place des parents dans la structure est essentielle. Leurs interventions quotidiennes à différents niveaux sont riches et constructives.

Chaque parent est donc bénévole en plus de sa profession, et s'investit dans les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Le temps de participation mensuel est défini en fonction du temps de présence hebdomadaire de l'enfant à la structure, rapporté aux 55 heures d'ouverture de la structure par semaine :

- Un enfant inscrit moins de 7 heures = 1 heure de participation,
- Un enfant inscrit de 7 heures à moins de 14 heures = 2 heures de participation,
- Un enfant inscrit de 14 heures à moins de 21 heures = 3 heures de participation,
- Un enfant inscrit de 21 heures à moins de 28 heures = 4 heures de participation,
- Un enfant inscrit de 28 heures à moins de 35 heures = 5 heures de participation,
- Un enfant inscrit de 35 heures à moins de 42 heures = 6 heures de participation,
- Un enfant inscrit de 42 heures à moins de 49 heures = 7 heures de participation,



- Un enfant inscrit de 49 heures à moins de 55 heures = 8 heures de participation.

La participation s'effectue suivant la disponibilité des parents. Elle peut être effectuée le matin ou l'après-midi, avec une présence minimum d'une heure.

Un tableau permettant aux parents de s'inscrire en concertation avec l'équipe éducative est en place à l'entrée de la crèche. Chaque parent gère son quota d'heures de participation dans le mois. Le suivi de cette participation est effectué par l'adjointe et la directrice, et un bilan sera transmis au comité de direction.

B. Les différentes formes d'implications

Cette dynamique parentale se construit à travers des échanges et des discussions, son implication s'effectue à différents niveaux :

1. Comité de direction

Le comité est chargé de la gestion administrative de la structure. Il se réunit au maximum une fois par mois. Il est composé de parents candidats à différents postes se présentant en Assemblée Générale. Les titulaires de chaque poste sont alors désignés par un vote à la majorité des familles.

Les parents peuvent postuler au poste de leur choix selon leurs envies ou leurs compétences.

La directrice reste la référente dans la gestion éducative et pédagogique de la structure, elle travaille en relation étroite avec les membres du comité.

Le comité se compose de :

- Un(e) président
- Un(e) trésorier
- Un(e) secrétaire
- Un(e) coordinateur du personnel
- Un(e) responsable parent (recrutement nouveaux parents, gestion participation parentale...)
- Un(e) responsable communication (mise en place du planning d'activité, édition d'un journal mensuel, communication interne...)
- Un(e) responsable travaux
- Un(e) responsable achats (course alimentaire tous les 15 jours, divers achats...)

2. Participation aux sorties



Un planning d'activité est distribué tous les trimestres aux parents. Ce planning propose des sorties et activités auxquelles les parents sont associés. Le parent peut donc s'organiser au mieux pour accompagner le groupe d'enfants en sortie.

Un planning d'inscription est situé à l'entrée du multi-accueil. Dès lors que le parent a la certitude de pouvoir assurer une présence à une sortie, il inscrit son nom sur le tableau. Le nombre de parents inscrits permet de déterminer le nombre d'enfants

pouvant y participer. Toute sortie peut être annulée par la directrice, si le nombre de parents reste insuffisant pour assurer un cadre suffisamment sécurisant aux enfants. Les sorties sont destinées aux enfants du groupe des grands et limitées aux alentours du périmètre colmarien. La directrice privilégie les transports en commun mais certaines sorties nécessitent de véhiculer les enfants.

Une autorisation de sortie est signée par les parents lors de l'inscription et des justificatifs d'assurance et de permis de conduire sont indispensables pour les transporter et leur copie doit être préalablement remise à la directrice.

Le multi-accueil a instauré un partenariat avec la bibliothèque de la ville de Colmar depuis déjà quelques années. Les enfants sont véhiculés en bus et peuvent ainsi profiter des cycles « bébé lecteur » proposés par les bibliothécaires. La découverte du livre offre à l'enfant une liberté de penser par lui-même, de développer son imaginaire et son langage. D'autres sorties font partie de notre calendrier qui associent l'aspect éducatif et le plaisir de partager des moments ensemble (visite caserne des pompiers, cueillette des fraises, pique-nique aux étangs d'Ingersheim...).

3. Les temps forts

Toute l'année, la structure organise des fêtes et manifestations auxquelles tous les parents sont conviés. Ces temps sont déterminés par le calendrier annuel, lors de l'écriture des plannings d'activités distribués aux parents. On relève trois temps bien distincts :

- Les fêtes (carnaval, Pâques, kermesse, sortie de fin d'année; spectacle de Noël),
- Les journées travaux (courant mai et octobre),
- Les Assemblées Générales (septembre et juin).

L'équipe veille à associer les parents à l'organisation de ces temps forts par une aide matérielle (préparation salle...), humaine et souvent culinaire (confection de gâteau...).



Pour que ces temps puissent rester la clef d'un climat convivial et qu'une confiance se crée dans la relation triangulaire enfant – parents – professionnel, la participation des parents reste indispensable.

4. La place du parent au multi-accueil

La vie du parent au multi-accueil lui donne la possibilité de mieux appréhender le rythme d'une journée, la gestion d'un groupe d'enfants et de mieux comprendre certaines contraintes. Par ailleurs, le parent peut découvrir son enfant dans des conditions différentes de celui du foyer familial et dans une relation de groupe qui évolue.

Au cours de leur participation, les parents s'impliquent à part entière, avec le soutien du personnel, dans la vie quotidienne de la structure. Le parent sera présent pendant les heures d'ouverture de la structure et se basera sur la charte ci-dessous pour trouver comment utiliser au mieux cette présence dans son choix éducatif.

La participation parentale est posée par un acte éducatif. Elle s'inscrit dans une cohérence avec le travail de l'équipe.

La charte des initiatives parentales aux « Mille pattes »

Le parent pourra...

➤ Participer au quotidien de la structure selon le déroulement de la journée type des enfants

Présence éducative (auprès des enfants) de « 9h à 12h » et de « 14h à 17h »

- Participer aux temps de jeux libres ou dirigés avec les enfants
- Proposer des activités en concertation avec l'équipe
- Participer aux temps des repas pour **la totalité** de leur durée !

Entretien et ménage de 7h30 à 18h30 (privilégier les temps de présence de Fabienne de 10h à 12h30 et de 16h45 à 19h15)

- Nettoyage des salles après les temps de repas (affichage protocole cuisine)
- Désinfection des jouets (classeur bleu cuisine)
- Rangement et traitement du linge (protocole buanderie)

Préparation et bricolage à l'atelier

- Préparation des modèles pour les activités des enfants. Le nécessaire pour le bricolage (ciseaux, feutres, crayons, colle...) se trouve dans salle de stockage et le papier dans la réserve au sous-sol.
- Préparation des décors pour les temps forts



- Participer aux sorties
- Intégrer le comité de direction. Si vous souhaitez proposer vos compétences et vos idées, n'hésitez pas à demander des renseignements à la directrice.

Le parent ne pourra pas...

- Prendre seul un groupe d'enfants à charge
- Changer ou accompagner un autre enfant que le sien aux toilettes
- Coucher ou lever son enfant si la salle de sieste est occupée par d'autres enfants
- Donner un biberon à un autre enfant que le sien

Il est important de verbaliser à l'enfant sa présence et de lui indiquer comment le parent va occuper son temps dans les locaux (présence dans le groupe des bébés, nettoyage...). L'enfant a besoin d'entendre la présence effective du parent et de savoir que son parent viendra obligatoirement lui dire au revoir.

Participer à des temps collectifs c'est accepter les règles, les protocoles et les limites qu'impose la collectivité. Le travail éducatif au multi accueil associe l'équipe et les parents dans cette démarche parentale afin d'en préserver ses valeurs.

3) La vie au multi-accueil

A. Les valeurs

1. Autour de l'enfant

Au quotidien dans le travail auprès des enfants, l'équipe s'efforce de mettre l'accent sur certaines valeurs éducatives :

- de veiller au **bien-être** de chaque enfant. Par bien-être nous entendons non seulement le bien-être physique comprenant **le respect du rythme** et **des besoins** de chaque enfant (rythme alimentaire, rythme de sommeil...) et les



soins de confort, mais aussi le bien-être moral car il s'agit là de veiller à **l'épanouissement** de chaque enfant,

- d'offrir un **cadre accueillant et sécurisant**, d'une part par la gestion de l'espace qui l'entoure et d'autre part, par une équipe qui **écoute**, comprend et rassure, qui **accompagne** l'enfant dans les gestes du quotidien et propose des **activités d'éveil** régulières,
- de solliciter l'enfant et l'amener vers plus d'**autonomie** pour l'accompagner progressivement vers le passage à l'école maternelle et ainsi, l'aider à **valoriser** chacune de ses acquisitions et réussites,
- de fixer des **règles et des limites** car l'enfant se construit dans un cadre bien défini,
- de proposer un déroulement de journée qui **favorise la transition** entre le rythme de vie familial et le rythme de vie de la collectivité,
- de respecter l'**individualité** de chaque enfant au sein d'une organisation collective, lors de moments tels que les soins de change ou encore lors d'activités libres ou dirigées avec un nombre d'enfants restreint.

2. Autour des familles

Au côté du jeune enfant, l'équipe reste en étroite relation avec les familles.

L'équipe veille à :

- donner une **place à chaque famille** et à **soutenir le lien parent-enfant**. La **cohérence** de travail au sein de l'équipe et la qualité de transmission apportent un **cadre sécurisant** aux familles,
- **écouter** et **soutenir la parentalité** sont des éléments essentiels qui rassurent et qui sont privilégiés par l'équipe. Ils entraînent une séparation plus sereine non seulement pour l'enfant mais aussi pour le parent. **La confiance** se construit au cours de la période d'adaptation en particulier. Elle continue à se développer lors des **échanges** avec les professionnelles, sur les observations quotidiennes de l'évolution de l'enfant. Les temps de présence des parents au multi-accueil sont également des temps d'échanges privilégiés qui permettent de créer ce lien de confiance.

a. Projet spécifique à l'attention des familles

Depuis cinq années, la directrice présente un projet de soutien à la parentalité au Réseau Parents 68. C'est un comité départemental qui s'engage, aux côtés des associations, à accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives.



Après validation du comité de financement, une subvention a été attribuée à la structure pour chaque projet annualisé. Cette aide permet de proposer des ateliers qui favorisent et implique une participation active des parents.

Durant deux années consécutives, un projet « raconte bébé » a été proposé aux enfants accompagnés de leurs parents, une fois tous les quinze jours en fin de journée sur quelques mois. Une intervenante extérieure (conteuse professionnelle) est venue animer des séances de lectures à haute voix où le livre reste l'élément central et où différents outils vont être mis en scène pour attirer l'attention des enfants (raconte coussin, comptines, jeux de nourrices, kamishibai).

On a pu relever, un réel investissement du temps de relation parents-enfants (câlins, enfant dans les bras, regards amusés) et un intérêt grandissant pour les lectures communes sur des thématiques en lien avec le quotidien des familles (la séparation, l'arrivée d'un bébé, la peur, les mamans, les papas...)

Un atelier s'est tourné vers des séances d'éveil musical où les parents ont pu participer activement aux sollicitations d'une musicienne. Les chants et le matériel utilisé (instruments, marionnettes, objets divers) ont permis à la dyade de s'ouvrir à l'échange et aux parents de réutiliser les paroles et les sonorités aux quotidiens auprès de leurs enfants.

Les deux dernières années, des cafés-parents ont été proposés toutes les six semaines pour les parents du multi-accueil. Cette temps parenthèse permet de partager leurs anecdotes, leurs difficultés, leurs questions avec les parents du multi-accueil. Ce moment d'une durée de deux heures est animé par une psychologue et la directrice. Tous les parents sont invités à y participer gratuitement sans les enfants. Ces séances sont proposées le matin et s'intègrent dans la vie du multi-accueil. Un apéro-parents est également proposé en soirée pour clôturer le projet et proposer un thème en lien avec les cafés-parents.

B. Une journée type chez les Mille Pattes

Il est essentiel de partir des besoins de l'enfant en tenant compte de son âge et de son développement pour construire le déroulement d'une journée. Ces rythmes sont centrés sur les différents groupes des petits (Luciole) / moyens (Coccinelle) et des grands(Papillon).

Le déroulement de la matinée...

- × Les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h et sont tous réunis dans la salle de vie des « Lucioles et Coccinelles ». Les « Papillons » rejoignent leur salle vers 8h.



- ✕ L'accueil se termine progressivement vers 9h et un temps de regroupement est programmé lorsque la majorité des enfants sont arrivés, pour se dire bonjour autour de chants et une boisson leur sera proposée,
- ✕ Entre 9h et 11h, une sieste est proposée aux plus petits selon leur rythme et leur besoin et des temps de jeux libres ou des ateliers dirigés comme la cuisine, le dessin, jeux de transvasement, puzzle seront proposés à tous les autres « Mille pattes ».
Les sorties font régulièrement partie de notre planning.
- ✕ Vers 10h, si le temps le permet, on profite de l'extérieur : jeux d'adresse, vélos, parcours de psychomotricité...,
- ✕ Vers 10h50, un temps calme est proposé pendant que tous les enfants vont se laver les mains avant de passer à table,
- ✕ A 11h, les repas commencent chez les « Mille Pattes » et se terminent vers 12h chez les Papillons et s'échelonnent jusqu'à 13h30 dans les autres groupes,
- ✕ A 12h15, une professionnelle va s'asseoir avec les « Papillons », un temps calme s'installe, poupée, voiture, livres, constructions... pendant qu'une professionnelle prépare les enfants pour aller à la sieste,
- ✕ Vers 12h30, une fois les enfants couchés, un temps de lecture ou de musique est proposé et la sieste peut enfin commencer ...

L'après-midi...

- ✕ Vers 13h30, débute le lever échelonné de la sieste en respectant le rythme de chaque enfant. Les « Papillons » rejoignent leur salle et jouent librement en attendant l'arrivée de tous les copains,
- ✕ Entre 14h et 15h, les enfants se réveillent progressivement et des jeux libres ou dirigés sont proposés dans tous les groupes d'enfants,
- ✕ Entre 15h et 15h30, un temps chant va introduire l'arrivée du goûter pour tous les Mille Pattes...
- ✕ Après avoir été sagement assis pendant le goûter, on profite encore un temps de l'extérieur pour se défouler sur les vélos, courir après les copains ...
- ✕ Vers 16h30, jeux libres ou dirigés, le départ des premiers enfants s'échelonne jusqu'à 18h30. Tous les enfants se regroupent dans la salle des « Lucioles-Coccinelles » après 17h30.



4) Comment répondre au mieux aux besoins des enfants ?

A. Les besoins de l'enfant en lien avec le développement

Les enfants s'engagent spontanément et de façon active dans leurs apprentissages. Pour les soutenir et les encourager, les adultes qui les entourent doivent agir avec constance et cohérence, en faisant preuve de créativité et en aménageant un environnement favorable à leurs apprentissages.

Pour ce faire, identifier les besoins de l'enfant rend nécessaire la prise en compte de son développement affectif, moteur, intellectuel et social.

1. Besoin d'éveil

a. Aménager un espace d'accueil et de vie : favoriser les jeux et l'éveil

L'aménagement de l'espace est organisé de façon à donner aux enfants un sentiment de sécurité et de contrôle, mais il est aussi flexible pour répondre à leurs besoins changeants et à leurs intérêts multiples. Le multi-accueil est un lieu de vie où les enfants vivent ensemble. Il dispose de deux salles de vie qui se distinguent par le groupe des petits -moyens et des grands.

L'environnement doit donc intégrer à la fois les principes de flexibilité et d'ordre pour soutenir leur capacité de faire des choix et pour les aider à développer un sentiment de contrôle et d'autonomie face à leur entourage immédiat. Le multi-accueil dispose d'endroits spécifiques pour :

- partager les repas,
- dormir,
- procurer les soins corporels,
- favoriser la découverte et les apprentissages.

b. Eveil sensoriel : éduquer les cinq sens

Jouer, c'est s'éveiller, affirmer sa personnalité, acquérir une certaine autonomie. Jouer permet aussi de décharger ses émotions. Pour l'enfant, c'est un réel outil d'expression.

- *L'ouïe*

L'équipe introduit avant chaque repas des temps de chansons, comptines et jeux de doigts. Les enfants entendent régulièrement des sonorités différentes par le biais des cd et comptines empruntés à la bibliothèque. De plus, des activités musicales sont proposées aux enfants afin qu'ils puissent expérimenter des sons et des rythmes et découvrir différents instruments de musique. Une professionnelle accompagnée par sa guitare introduit régulièrement ses temps proposés aux enfants.



- *Le goût et l'odorat*

Les repas n'étant pas préparés en interne, des activités culinaires sont régulièrement proposées aux enfants. Des ateliers sont proposés tous les quinze jours, majoritairement le matin, afin qu'ils puissent déguster leur confection au goûter (salade de fruits, pâte à crêpe, cake, pizza...). Un roulement est mis en place dans l'équipe pour que les professionnelles puissent leur faire découvrir des saveurs sucrées ou salées.

Le planning des activités distribué aux parents leur permet de s'associer à ces ateliers tout au long de l'année (petits gâteaux de Noël, galette des rois, chocolats de Pâques...). L'odorat et le goût sont également sensibilisés lors des sorties et participent d'une manière générale, au développement de l'éveil sensoriel des enfants. Cet éveil sensoriel reste en lien fréquent avec les saisons.

- *Le toucher*

Les enfants disposent d'une variété de matériels qui se prête à des usages multiples, qui soutiennent leur exploration et leur apprentissage sensorimoteur (balle, tapis, voiture, miroir, poupée...). Différentes matières sont proposées lors des ateliers de manipulation où les enfants peuvent modeler, toucher, patouiller, transvaser (eau, pâte à modeler, pâte à sel...).

- *La vue*

La crèche propose un environnement chaleureux où la décoration des murs est synonyme de couleur et où les créations des enfants sont omniprésentes. Parler du développement de la vue, c'est proposer des sorties et aussi tous les lieux qui changeront l'enfant de son milieu habituel (promenade aux étangs d'Ingersheim, marché de Noël, marché du printemps, marché hebdomadaire au centre-ville de Colmar...).

La découverte du livre est une activité particulièrement intéressante dans le développement des différents sens évoqué ci-dessus. Elle participe également au développement intellectuel et à l'acquisition du langage.

Les enfants disposent librement de divers déguisements. L'imaginaire va prendre toute sa place tant dans les jeux symboliques que dans les jeux d'imitations.

2. Besoins de se mouvoir

a. Chez les bébés

Les mouvements de motricité globale tels que s'asseoir, marcher, courir, grimper, transporter, définissent en grande partie la manière dont les enfants explorent et construisent leur connaissance de soi et apprivoisent leur univers tout en découvrant leurs propres limites.

L'équipe tend à appliquer les deux lois universelles qui règlent l'organisation motrice du tout petit :



- La loi de développement proximo-distale, selon laquelle la maîtrise des parties les plus distantes du centre du corps est conditionnée par le contrôle de l'axe tête-cou-tronc. L'enfant qui a un appui au niveau de la tête et du dos peut faire usage de ses quatre membres. Si cet appui fait défaut, il emploiera son énergie à le rechercher.
- La loi de développement céphalo-caudale, selon laquelle la maîtrise du corps débute toujours par le contrôle de la tête puis le dos, pour arriver au bassin : un enfant ne peut tenir assis sans appui s'il ne contrôle pas sa tête, ni debout s'il ne contrôle pas son dos.

L'autonomie motrice débute bien avant la marche. Dès la naissance, le bébé a la capacité de fermer et d'ouvrir ses yeux et d'orienter son regard dans la direction de son choix. Au fil des jours, il réussira à s'équilibrer et, le cas échéant, à parer les chutes. Il pourra ensuite passer seul et sans danger d'une position à l'autre. Mais tout cela se fait progressivement, l'équipe accompagne l'enfant dans sa recherche d'équilibre, elle se nourrit de ce qu'il lui montre au fur et à mesure de ses capacités et résiste à l'envie de l'asseoir et le faire marcher le plus tôt possible !

b. Chez les plus grands

Des temps de danse, ronde et gymnastique sont régulièrement proposés par l'équipe dans la salle de psychomotricité pour que les enfants puissent se défouler et se dépenser. Ils ont également accès à une structure de jeux avec un toboggan, des ballons, un tunnel....une multitude d'activités qui favorise l'intégration de leur schéma corporel. L'équipe propose des parcours de psychomotricité et profite de l'infrastructure extérieure dès que la météo est favorable, divers jeux et jouets étant à la disposition des enfants (vélos, ballons, sauts, pelles, poussettes...).

3. Besoins affectifs et relationnels

a. La relation individuelle

L'enfant a un grand besoin de contacts physiques, de tendresse et d'être dans une relation **individualisée** dans un groupe. Tout au long de la journée, les adultes observent les enfants, ils interagissent avec eux et apprennent à les connaître. Chaque adulte cajole, console l'enfant et lui permet d'avoir recours à un objet transitionnel s'il en ressent le besoin. L'adulte va être **disponible** pour l'enfant et être attentif à sa gestuelle et à son comportement.

Le multi-accueil à participation parentale est une structure qui permet une continuité de son environnement familial. Le nombre limité d'enfants (20 enfants maximum) et



une équipe restreinte, permettent d'une part à mieux se connaître et d'autre part d'**instaurer une relation individualisée**.

Les professionnelles vont tout mettre en œuvre pour respecter l'enfant en l'appelant uniquement par son prénom. Lorsque l'enfant se sent respecté en tant qu'être, il peut s'ouvrir aux autres.

b. La confiance

Pour construire cette **confiance**, il faut **respecter** l'enfant et lui faire confiance. Celle-ci se construira, s'il y a une relation de confiance réciproque parents - professionnelles.

Parler de l'**autonomie** de l'enfant, c'est parler de la confiance qu'on lui accorde dans sa capacité de faire. Il faut donc l'inciter à faire et le laisser faire par lui-même des gestes «simples» comme enlever son manteau, accrocher son bavoir, le laisser se déshabiller tout seul. L'utilisation de la même signalétique (une image attribuée à chaque enfant dès son arrivée au multi-accueil) lui facilitera la reconnaissance de sa place et l'aidera à faire tout seul. L'adulte l'**encourage** et le **félicite** pour toutes ses nouvelles tentatives.

c. La socialisation

Le multi-accueil permet également à l'enfant de vivre avec d'autres enfants. Ce dernier apprend à communiquer, à échanger, à participer, mais aussi à accepter les conflits

ou les désaccords malgré ses désirs. La journée type organisée par l'équipe, permet à tous les enfants de se retrouver ensemble dans la journée. Les grands apprennent à vivre avec les petits et ces derniers sont stimulés par les grands.

La socialisation est engagée dans la famille et se poursuit en collectivité. L'enfant apprend à connaître et à accepter ses **limites** et fait la différence entre ce qu'il peut faire à la maison et ce qui se fait ailleurs. Il acquiert ainsi :

- Le respect des règles de vie commune, comme se laver les mains avant de passer à table, ranger les jouets, attendre que les copains aient fini de manger...
- Le respect de l'autre en utilisant la politesse en disant par exemple, « merci », « pardon », « s'il te plaît »...
- Le partage, l'écoute et le plaisir dans la relation à l'autre. Le plus grands peuvent aider les petits. Les activités en petits groupes sont des moments privilégiés d'échanges entre pairs.

d. Le besoin de repères et de sécurité

La structuration du temps et de l'espace aident au développement de la personnalité de l'enfant. C'est en organisant un horaire quotidien et prévisible et en le suivant le plus fidèlement possible, que l'équipe permet aux enfants de prévoir et de vivre sereinement les différents moments de la journée. Elle s'assure également de leur accorder les soins individuels dont ils ont besoin.



La régularité de vie c'est-à-dire des soins, de jeu et de repos dans le déroulement de la journée, fait que le jeune enfant se repère (heure repas, sieste,..) jusqu'à l'heure d'arrivée de son parent.

Le but premier des repères est de rassurer, et de sécuriser. Ils induisent une appartenance, une identité et donnent du plaisir. Cet ensemble d'objectifs structure et donne un sens à la vie de l'enfant. Le rituel fait partie des repères nécessaires à l'enfant, pour l'aider à fixer des repères spatio-temporels. Il s'agit également de moments privilégiés pour inculquer les premières règles de fonctionnement de groupe, et par conséquent de socialisation.

Les rituels aident les enfants à structurer leur quotidien, afin qu'ils puissent anticiper les actions à venir ainsi, ils contribuent à sécuriser l'enfant. Le rituel combine la dimension affective liée à la répétition dans le temps.

Afin d'offrir un cadre cohérent et sécurisant l'équipe a réfléchi au déroulement d'une journée type chez les Mille Pattes et à la mise en place d'une signalétique où les

enfants peuvent associer une image à leur prénom qui montre bien qu'ils ont fait le lien entre l'emplacement et leur personne.

Au sein de la structure chaque enfant disposera :

- d'un emplacement au porte manteau marqué par son image qu'il pourra apposer lui-même dès son arrivée.
- d'un emplacement pour son lit avec une couette et un oreiller chez les « Papillons » et une turbulette dans le groupe des « Lucioles-Coccinelles »
- d'un emplacement pour le rangement des couches et d'une corbeille pour ranger ses affaires personnelles (crème, change...).
- d'un emplacement individuel pour sa tétine et son doudou.
- d'une place identique à la table.

B. L'admission au multi-accueil

Le premier contact des familles avec la structure est un contact téléphonique. Lors de ce contact est demandé aux familles de rédiger un courrier précisant le temps d'accueil souhaité, l'âge de leur enfant et les motivations de la famille à s'investir dans la vie associative. Les parents sont dirigés vers le site internet de la structure pour prendre connaissance du fonctionnement.

Une fois le courrier réceptionné, la directrice va s'entretenir avec la famille téléphoniquement pour expliquer les grandes lignes du règlement de fonctionnement. Si le parent est intéressé par la spécificité de la structure et adhère à ses valeurs, un rendez-vous est défini.

Lors de cet entretien, la directrice est accompagnée du « responsable parent » (parent faisant partie du comité de direction) selon ses disponibilités. L'adéquation de la demande et de l'offre ainsi que les motivations de la famille à inscrire son enfant



au sein de notre multi-accueil seront des critères pris en compte lors de cet entretien. La décision finale est donnée aux parents quelques jours après l'entretien par contact téléphonique ou par écrit pour une réponse négative.

1. L'inscription

Un rendez-vous entre la famille et la directrice est fixé. Tous les papiers nécessaires à l'inscription de l'enfant sont remis (cf. : Règlement de fonctionnement article 10). Après un échange avec la famille, la directrice fait visiter les locaux et présente le personnel. Ce n'est qu'à l'issue de l'inscription que débute le temps de l'adaptation.

2. L'adaptation

Pour préparer l'enfant à son nouveau lieu de vie, la période de l'adaptation est indispensable. Elle aura comme objectif de :

- préparer le parent et l'enfant à une séparation progressive,
- rassurer la dyade,
- établir une relation de confiance entre l'équipe et les parents,
- permettre à l'enfant de se socialiser progressivement c'est-à-dire le sortir de son milieu familial et s'ouvrir au monde extérieur.

L'adaptation se déroule sur une semaine, mais elle peut durer plus longtemps selon les besoins de l'enfant et la disponibilité des familles. La semaine d'adaptation se déroulera sur 8 heures de temps et est payante.

La directrice va tout mettre en œuvre pour construire un planning souple avec la famille (horaires, jours...) et proposer un accueil individualisé afin que l'adaptation se passe dans les meilleures conditions.

Déroulement de l'adaptation :

- le premier rendez-vous dure une heure et se déroule en présence d'une professionnelle qui va suivre au mieux l'adaptation pendant toute la semaine. Lors de ce premier rendez-vous, les documents administratifs nécessaires à l'inscription de l'enfant sont remis. C'est également le premier contact avec l'enfant et son nouveau milieu. Il va découvrir d'autres enfants, l'équipe éducative et son nouvel environnement,
- lors du second rendez-vous, le parent reste avec son enfant environ un quart d'heure puis le laisse seul environ une demi-heure,
- au troisième rendez-vous, l'enfant reste seul pendant une durée de deux heures,
- un quatrième temps de quatre heures permet à l'enfant de partager un moment fort de la journée à la crèche (repas, sieste, goûté...).



A l'issue de cette semaine, l'équipe, en concertation avec le parent, jugera s'il est nécessaire ou non de prolonger le temps d'adaptation selon le rythme et les besoins de l'enfant.

Certaines modalités sont néanmoins non négociables pour une bonne intégration de l'enfant :

- le parent doit rester avec l'enfant lors des premiers rendez-vous,
- la période d'adaptation est obligatoire avant l'inscription de l'enfant,
- le parent accepte de laisser son enfant seul à la crèche,
- les temps d'adaptation doivent être parlés et expliqués à l'enfant par ses parents,
- les temps de l'inscription et de l'adaptation sollicitent la présence d'au moins un des deux parents de l'enfant.

C. L'accueil

Tous les enfants qui arrivent à la structure le matin sont changés, ont pris leur petit déjeuner et les parents leurs administrent au préalable tout traitement nécessaire.

A l'arrivée au multi-accueil, le parent va apposer l'étiquette de son enfant sur un casier disponible. Ce dernier peut ainsi être sollicité pour choisir son emplacement et trouver son image. Ce casier permet de déposer ses affaires personnelles, ainsi que ses propres jouets si l'enfant ressent le besoin de les apporter au multi-accueil.

Le parent déshabille son enfant et lui met ses chaussons avant d'entrer dans la salle de vie.

Bien que l'accueil d'un enfant puisse se réaliser à tout moment de la journée, la plage horaire retenue majoritairement s'effectue entre 7h30 et 9h. Une fois la majorité des enfants arrivés, un temps de regroupement est proposé pour se dire bonjour autour de divers comptines et chants. Une boisson est également distribuée. L'accueil de l'enfant est en premier lieu un temps de transmission où le professionnel transcrit les informations relayées par le parent (sommeil, heure de réveil, départ....) dans un classeur de transmissions.

Il est souhaitable d'avertir l'équipe éducative le matin, si l'enfant est malade ou absent afin que celle-ci puisse s'organiser au mieux.

En parallèle, le temps de départ en fin de journée est équivalent à l'accueil du matin.

1. Dans les groupes

Chaque matin l'enfant est accueilli par une personne de l'équipe éducative. Cette démarche permet d'avoir une prise de contact avec le parent et conduit à établir un



échange avec l'enfant et d'y instaurer une complicité. La verbalisation tient de ce fait, une grande place dans notre pratique. Des rites et rituels d'accueil et de séparation sont mis en place: dire au revoir par la fenêtre, garder sa tétine un court moment et disposer de son doudou faciliteront une séparation progressive.

Il n'y a pas de « référent » propre à chaque enfant, les professionnelles peuvent être amenées à travailler sur les trois secteurs. Néanmoins, chaque membre de l'équipe est affecté à un groupe afin d'offrir une stabilité et une continuité dans l'accueil des enfants. Certains membres du personnel sont rattachés à un groupe et d'autres assurent un rôle de relai. Ce choix est appliqué depuis la rentrée de septembre 2015.

2. L'objet transitionnel

Il a pour rôle de sécuriser l'enfant notamment lors de la période d'adaptation. L'équipe encourage le parent à apporter un doudou (peluche, chiffon....) dès l'inscription. Cet objet a pour rôle (même s'il n'en a pas encore) de faire le lien entre la maison et le

multi-accueil. Le doudou permet à l'enfant de lutter contre l'angoisse de la séparation et ainsi de mieux supporter l'absence du parent.

Chaque enfant dispose d'une pochette à doudou, dans laquelle il peut le déposer lui-même sans avoir besoin de solliciter la présence d'un adulte. Ces pochettes sont disposées à leur hauteur dans chaque salle de vie.

Les tétines sont rangées dans un petit tiroir individualisé pour chaque enfant. A son arrivée, l'enfant remet généralement sa tétine à un membre de l'équipe éducative pour qu'il la range.

De façon générale l'usage de la tétine et du doudou est limité dans les secteurs. Une plus grande souplesse est accordée chez les « Coccinelles » mais tous sont encouragés à s'en séparer lors de moment bien précis (goûter, moment de chant...). Chez les « Papillons », l'utilisation quotidienne de la tétine, les empêche d'entrer dans le langage et peut entraîner des difficultés d'élocutions et de prononciation.

D. La composition des groupes

Une réorganisation dans l'agencement des locaux s'est avérée indispensable pour répondre aux nombreuses demandes d'inscriptions pour des enfants entre 10 semaines à 18 mois. Un accès supplémentaire a également été créé à la biberonnerie afin de pouvoir utiliser les salles de vie selon la composition des groupes d'enfants.

Ces modifications permettent d'accueillir un groupe de « Lucioles et Coccinelles » plus important que celui des « Papillons ».

Les changements de groupe restent à la seule prérogative de l'équipe éducative.



Certains critères sont indispensables pour le passage des moyens vers le groupe des grands:

- marche bien acquise,
- degré d'autonomie suffisant et compatible avec le groupe des grands,
- conditions matérielles permettant l'intégration de l'enfant dans le groupe.

E. Les repas, le goût, l'odorat

Les repas sont livrés par la société API, située à Saint Croix en Plaine. Ils sont livrés en liaison froide, et remis en température par notre agent de services.

Le traiteur « API » propose 3 menus différents adaptés à chaque tranche d'âge qui sont affichés à l'entrée du multi accueil. Un livret est également distribué tous les deux mois aux parents.

- **Bopala** : menu sans sel, sans sucre et de texture lisse adaptés pour les enfants de 6 mois à environ 1 an,
- **Mickala** : menu pauvre en sel sans sucre, de texture hachée et petits morceaux, se composant d'une entrée (vinaigrette au fromage blanc), plat
-
- (légumes, féculents et viande ou poisson) fromage, pain, et compote, menu adapté aux enfants de 12-18mois environ,
Ce menu sera proposé dès lors que l'enfant sera capable de manger des crudités
- **Kinderla** : menu dit « normal » se composant d'une entrée d'un plat (légumes, féculent et viande ou poisson), de fromage, pain et compote, adapté aux enfants de 18 mois à 3 ans.
-

API propose néanmoins un repas sans viande selon les demandes des parents.

Ces menus sont conformes selon la norme du *GERMCN* (Groupe d'Etudes des Marchés Restauration Collective et Nutrition) qui sont les dernières obligations nutritionnelles en collectivité pour lutter contre l'obésité. Cette mesure nous oblige à supprimer la collation du matin. L'équipe a tout de même décidé de continuer à proposer une boisson (eau, tisane, jus de fruits frais)

1. Déroulement des repas chez les Mille Pattes

a. Chez « les Lucioles »

Les biberons sont préparés en biberonnerie selon le protocole établi par l'équipe. Le multi-accueil fournit l'eau et la poudre de lait est ramenée par les parents. La boîte de lait doit être non entamée et les doses de lait sont tolérées lors des temps de



présence très court de l'enfant et lors de l'allaitement mixte (le parent indiquera le grammage sur la dosette).

La diversification alimentaire débute à la maison. L'équipe a mis en place une fiche de suivi alimentaire pour accompagner au mieux le parent dans cette étape, Des petits pots seront proposés selon le rythme et les besoins de chaque enfant avant le passage au menu Bopala.

L'équipe essaye de s'adapter aux cultures et aux régimes alimentaires de chaque famille accueillie.

b. Chez « les Coccinelles »

Ce temps de repas est un moment individualisé et privilégié avec l'enfant. Afin de respecter ce temps, le même adulte commencera et terminera le repas. Les enfants sont installés soit dans un transat, une chaise avec tablette ou une petite chaise. Le repas débute à 11h et est servi dans leur salle de vie. Ce temps de repas va s'échelonner selon le réveil progressif de chaque enfant.

Le menu proposé sera adapté à l'âge de l'enfant et en concertation avec les parents. L'enfant peut découvrir les textures des aliments avec ses doigts et peut commencer à manger seul s'il en exprime l'envie.

c. Chez « les Papillons »

Le repas débute vers 11h15, il est servi dans leur salle de vie. Deux professionnelles sont présentes pour aider les enfants pendant le temps de repas. Elles sollicitent les enfants pour qu'ils goûtent chaque plat mais n'insistent jamais pour finir leur assiette. L'eau reste l'unique boisson servie aux repas.

Une fois le repas terminé, les enfants peuvent jouer librement et dans le calme pour les préparer progressivement pour le temps de la sieste.

2. L'éveil du goût et de l'odorat

- Des ateliers cuisine sont proposés tous les quinze jours. Ils sont adaptés aux capacités de l'enfant, aux saisons et aux différents événements de l'année.
- Un jardin a été créé depuis trois années afin de familiariser les enfants avec les fruits et légumes de la saison. Les enfants arrosent tous les jours le potager et les fleurs avec des petits arrosoirs. Ils récoltent leurs semis pour enfin passer à la dégustation.
- Les enfants ont la possibilité de fêter leur anniversaire au multi-accueil. Néanmoins, il est recommandé aux parents **de fournir des gâteaux cuits (pas de gâteau à base de crème, fondant etc.) et faciles à manger.**



- Des sorties sont également proposées, tel que les cueillettes de pommes ou de fraises. Depuis quelques années, le papa d'un petit Mille Pattes nous accueille dans sa boulangerie pour la confection de « manalas » et vient préparer des « bredalas » avec les enfants au multi-accueil.

F. Le sommeil

Dès son entrée au multi-accueil, chaque enfant se verra attribué un lit.

1. Chez « les Lucioles et Coccinelles »

La structure dispose d'une salle de sieste pour chaque groupe. Lors de l'inscription, les parents fournissent une turbulette et s'ils le souhaitent, peuvent personnaliser le lit de leur enfant avec quelques doudous.

On respectera, dans la mesure du possible, les rythmes et les besoins des enfants ainsi que leurs rites d'endormissement habituels (bercement,...). C'est grâce à l'observation, que l'équipe proposera une sieste aux enfants qui présentent des signes de fatigue, mais en aucun cas, elle ne réveillera un enfant qui dort sauf à l'heure du

départ. Les salles de sieste sont équipées chacune d'un écoute bébé afin d'assurer la sécurité et la surveillance des enfants qui dorment.

2. Chez « les Papillons »

Les enfants dorment sur des petits lits munis d'une couette et d'un oreiller. La sieste se déroule après le repas vers 12h15. Les enfants peuvent jouer calmement pendant le temps des changes. L'équipe veille à proposer ensuite un temps calme en utilisant divers outils (musique douce, lecture...). Cette transition est essentielle afin que les enfants soient davantage apaisés et détendus pour aller à la sieste. Les enfants récupèrent leur doudou et tétine et rejoignent la salle de sieste avec une professionnelle. Cette sieste est surveillée jusqu'au réveil des premiers enfants et un visiophone fera ensuite le relai.

G. La propreté et l'hygiène de l'enfant

Le matin, les enfants arrivent au multi-accueil avec une couche propre. Les couches sont fournies par la structure durant le temps d'accueil de l'enfant. Les enfants sont changés régulièrement durant la journée. Ces temps restent un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant. Grâce à une mise en mots des gestes, l'enfant participe au change et prend conscience de son corps.



L'apprentissage de la propreté s'effectue dans un premier temps à la maison. Il est essentiel de respecter le fait que ce soit le parent qui introduise le changement et Non, le professionnel. L'équipe a pour rôle d'accompagner la dyade dans cet apprentissage.

Au multi-accueil, l'enfant à la libre disposition du pot ou des toilettes. L'équipe l'aide à enlever sa couche quand il en manifeste le besoin. L'équipe veille à soutenir sa volonté de devenir grand et l'encourage dans chaque étape de cet apprentissage. Elle s'efforce de dédramatiser les petits accidents qui pourraient le vexer ou l'humilier et se tient disponible pour l'aider s'il rencontre des difficultés. L'équipe éducative dispose d'un tableau où elle appose des croix selon, si l'enfant porte des couches, si les parents proposent le pot ou les toilettes à la maison, si l'enfant porte une couche pour le temps de sieste ou s'il est propre.

L'acquisition de la propreté est une étape essentielle dans l'autonomie de l'enfant. Elle relève d'un processus naturel en relation étroite avec la maturation du système nerveux qui requiert trois facteurs conjugués.

Tout d'abord une maturation physiologique, c'est-à-dire une maturation des nerfs moteurs qui contrôlent les sphincters et des nerfs sensitifs permettant à l'enfant de sentir que sa vessie est pleine ou qu'il a besoin d'aller à la selle.

Ensuite une maturation intellectuelle où l'enfant doit pouvoir prendre conscience de son besoin et pouvoir le communiquer à l'adulte.

Enfin une maturation affective où l'enfant doit désirer s'identifier à l'adulte.

Cette acquisition s'effectue en général au cours de la deuxième année pour la propreté du jour et entre 2 et 4 ans, selon les enfants, pour la propreté nocturne.

L'éducation à la propreté ne doit pas être entreprise trop précocement ni par la contrainte. On risque en effet de perturber l'enfant, de retarder l'acquisition physiologique normale et même d'obtenir un résultat opposé à celui recherché.

H. Les activités d'éveil et le jeu

Pour l'enfant tout est jeu. Le plaisir et la curiosité sont les moteurs de la découverte dans le jeu. « L'enfant joue pour apprendre et apprend parce qu'il joue » (Epstein).

Le jeu représente l'activité principale de son développement et va lui permettre de grandir et de se construire.

Au sein du multi-accueil, les activités sont proposées mais non imposées. L'équipe veille à laisser un minimum d'initiative à l'enfant, l'activisme n'est pas un jeu!

Néanmoins, le jeu est court pour le jeune enfant. Ainsi dans le respect de son développement, l'équipe éducative sollicite l'enfant à terminer une activité commencée et à ranger le matériel utilisé. Elle propose des activités et des jeux adaptés à l'âge et aux capacités de l'enfant pour ne pas le mettre en situation d'échec.

La diversité des activités proposées est une des valeurs de cette structure.



1. Le jeu libre

Le jeu permet à l'enfant de prendre conscience de lui-même et de découvrir les autres et son environnement. Il se développe ainsi au niveau moteur, sensoriel, langagier, affectif et construit sa personnalité et sa pensée. Les temps de jeux libres sont omniprésents au multi-accueil, il se déroule principalement dans les différentes salles de vie.

Dans les deux groupes, les enfants disposent des jeux qui se trouvent dans des bacs et ceux sur l'étagère, en sollicitant l'équipe éducative. Toutefois, l'équipe change régulièrement les jeux au courant de la journée.

Chez les « Papillons », l'espace est composé de coins symboliques (dînette, garage...) offrant la possibilité à l'enfant de s'exprimer et mimer des situations de la vie courante et des personnages qu'il connaît.

2. Les activités dirigées

Les bébés peuvent évoluer sur des grands tapis afin de découvrir leurs possibilités de se tourner, ramper, se déplacer en toute liberté.

L'équipe propose dès le plus jeune âge des activités dirigées comme la peinture, la pâte à modeler, parcours de psychomotricité...

Les activités proposées marquent surtout **les saisons et les fêtes** (Noël, Pâques, Carnaval...) du calendrier annuel et permettent ainsi à l'enfant de se repérer dans le temps. C'est à travers cette multitude d'activités que l'équipe souhaite sensibiliser les

enfants à la découverte des sens (odorat, toucher, vue...), l'acquisition de la latéralité, de leur schéma corporel, du langage et ainsi augmenter leur capacité de mémorisation et de concentration afin de les préparer progressivement à l'entrée à l'école maternelle.

Toutes les créations des enfants seront rangées dans une pochette individuelle et transmises à la fin de chaque année scolaire. Toutefois certains bricolages seront remis au courant de l'année (chapeau carnaval, cadeaux fêtes des pères et des mères...).

I. Les règles et les limites au multi-accueil

1. L'opposition de l'enfant

Gérer le « Non » de l'enfant en collectivité n'est pas toujours facile. La période entre 0 et 3 ans est la tranche d'âge en lien avec la construction psychique de l'enfant.

L'enfant a besoin de s'opposer. L'adulte doit être contenant avec l'enfant car il n'arrive pas à gérer ses émotions. L'enfant va se construire progressivement sous l'influence des interdits, des limites et des valeurs prônées par son environnement.



L'équipe a pu échanger sur les difficultés rencontrées au quotidien dans ses actes éducatifs. La disponibilité, la stabilité, la cohérence et la prise de recul permettent aux professionnelles de recevoir cette opposition et de composer avec. L'équipe va réagir par la voix et le regard. Elle va poser « l'interdit » avec fermeté, parler à l'enfant et lui fournir des explications. Chaque professionnelle cherche avant tout à sauvegarder l'équilibre du groupe et peut en dernier recours sortir l'enfant de la salle de vie quelques instants. L'enfant a besoin de limites et a besoin de les comprendre. Si elles ne sont pas posées, il ne pourra pas les respecter.

2. Les solutions

L'enfant doit être en capacité de vivre avec les autres et respecter son environnement. L'organisation matérielle va donner une stabilité et une sécurité affective aux enfants. L'équipe a défini des règles et des limites dans l'utilisation des différents espaces.

Dans toutes les pièces de vie, l'équipe va solliciter les enfants à parler, à marcher et respecter l'utilisation des jouets mis à disposition. Le rangement fait partie intégrante du jeu chez les Mille Pattes. L'enfant va pouvoir se mouvoir librement dans la limite des règles de sécurité établie par l'équipe éducative.

- Salle de psychomotricité - utilisation de la structure de jeu :
 - maximum 9 enfants avec un professionnel (5 pour le groupe des moyens),
 - les modules de psychomotricité restent au sol,
 -
 - il est INTERDIT de descendre la tête la première du toboggan

- Salle de vie des « Papillons », il est INTERDIT de :
 - déplacer les canapés,
 - se mettre debout sur les meubles,
 - toucher à la sangle du volet.

- Salle de vie des « Lucioles et Coccinelles », il est INTERDIT de :
 - secouer la barrière et jeter les jouets par-dessus,
 - ranger en hauteur les caisses les plus lourdes du meuble à rangement.

- Espace extérieur, Il est INTERDIT de :
 - grimper sur le rebord en béton,
 - descendre la tête la première du toboggan
 - se mettre debout sur le banc.



Chaque professionnel aura son seuil de tolérance dans les situations auxquelles il va être confronté. Il va être à l'écoute de l'enfant et l'accompagner pour qu'il sorte de son refus. Il doit rester cohérent, en évitant un rapport de force avec l'enfant. C'est un exercice qui n'est pas toujours facile, parce que la patience a ses limites et que certains enfants ont la capacité de pousser le professionnel au plus près de ces dernières. Le professionnel peut s'appuyer sur sa collègue pour passer le relais et utiliser les temps de réunion d'équipe pour être entendu mais aussi accompagné dans son rôle éducatif.

L'équipe est régulièrement amenée à suivre des formations en lien avec notre pratique professionnelle. Ces temps d'échanges sont essentiels pour prendre du recul et ainsi proposer une réflexion d'équipe.

3. Quand les parents sont là....

L'équipe a rédigé une charte d'accueil pour préparer le parent à son rôle lors de sa participation et mieux comprendre les attentes de l'équipe.

La place du parent est primordiale dans notre fonctionnement. Il doit cependant essayé d'appliquer les règles de vie d'un fonctionnement collectif et non celui du cercle familial. L'équipe va se rendre disponible et à l'écoute du parent s'il rencontre des difficultés lors de sa participation avec la présence de son enfant. Le parent doit se laisser guider par le déroulement de journée proposé et amener son enfant à respecter les règles et les limites du multi-accueil, afin de ne pas perturber le fonctionnement de celui-ci.

5) . La communication à destination des parents

Afin de favoriser la communication, l'équipe accorde une importance aux temps d'accueil et de départ. Un ensemble d'outils sont proposés aux familles afin de fédérer et impulser une dynamique au sein du multi-accueil.

A. Le petit journal « Dernières Nouvelles des Mille Pattes » (DNMP)

C'est un petit recueil mensuel élaboré par le parent « responsable communication ». Il relate les sorties, les activités, les anniversaires les fêtes organisées par le multi-accueil durant l'année. Cet outil permet également de solliciter le parent pour une participation parentale ou pour toute demande émanant d'un besoin particulier de la structure.



B. Les photos

La structure est munie d'un appareil photo. Cet outil permet à l'équipe de marquer les temps forts (activité peinture, jeux collectifs...). Les photos permettent de marquer le temps, facteur indispensable pour les enfants qui vivent dans le présent.

Une réflexion est menée pour créer des panneaux photos affichés à l'entrée, pour relater les sorties et activités de la crèche. Le parent « responsable DNMP » se charge de développer les photos. L'équipe souhaite associer les parents dans l'élaboration des panneaux photos.

C. Le site internet

Retrouvez-nous sur facebook: www.facebook.com/lesmillepattescolmar

Le parent « responsable Communication » se charge de mettre régulièrement à jour le site et d'y faire apparaître les changements, temps forts, fermeture...du multi-accueil. Tous les parents sont conviés à le consulter librement.

Une galerie photos est accessible aux parents. Une notice explicative sera remise lors de l'inscription. **Ce lien est strictement réservé aux adhérents de l'association.**

D. Le tableau d'affichage

A l'entrée de la structure, les parents auront accès aux informations relatives au fonctionnement de la structure. Ils sont conviés à lire les comptes rendu des réunions (assemblée générales, comité de direction) et de s'inscrire aux différentes demandes liées au temps forts ou aux besoins de l'association. Un panneau d'affichage se trouve également à droite de l'entrée pour les inscriptions aux diverses activités trimestrielles. Pour faciliter l'organisation des sorties, le parent doit s'inscrire au plus tôt !

E. Aspect culturel

La directrice propose régulièrement des affiches culturelles à destination des parents. Une revue mensuelle « *Parents* » leur est destinée. Les parents peuvent se servir librement à l'entrée.

6. Projets

La communication gestuelle associée à la parole

En 2015 nous avons entamé une réflexion d'équipe sur la communication gestuelle pour mieux comprendre les enfants avant qu'ils ne parlent. Cet outil restait un réel questionnement sur notre pratique professionnelle :



- est-il possible d'appliquer cette communication au sein de notre structure ?
- comment associer naturellement le geste à la parole ?
- les enfants vont-ils adhérer à cette méthode d'apprentissage ?
- comment associer le parent à cette nouvelle pratique ?
- quelles répercussions sur l'enfant, le groupe ?

Suite à l'accueil d'un enfant malentendant, l'équipe se questionnait sur les outils mis à notre disposition pour communiquer avec ce dernier. Elle soulevait également les pleurs et les colères des enfants dans les groupes et souhaitait offrir aux enfants du multi-accueil une possibilité de s'exprimer différemment.

Septembre 2016, toute l'équipe a été formée à la communication gestuelle associée à la parole par une formatrice (éducatrice de jeunes enfants).

Cette gestuelle a pris sa place dans tous les groupes de vie des enfants.

On relève une réelle facilité dans la compréhension des besoins de l'enfant.

Chez « les Lucioles », l'enfant est en capacité de reproduire les gestes aux alentours de 8 mois quand il commence à faire des gestes simples comme bravo, au revoir, pointé du doigt...

Chez « les Coccinelles », cet outil est utilisé tout au long de la journée pour des gestes simples comme : boire, manger, dormir, changer la couche....

Les enfants apprécient l'individualité qui se crée avec l'adulte et reproduisent les signes progressivement même avec les autres enfants. Ils sont réceptifs et arrivent à assimiler chaque geste avec le mot et à l'intégrer dans leur communication. Au début, les parents étaient très observateurs et on comprit les bienfaits de cette technique pour en assurer la continuité à la maison.

Chez « les Papillons », cette communication est présente dans tous les gestes du quotidien et à travers les chants, les comptines, les histoires. Les enfants arrivent à exprimer leurs émotions (triste, heureux, en colère...) ce qui permet de favoriser la compréhension entre l'adulte et l'enfant et réduire ainsi les frustrations (cris, pleurs, morsures...) dues à une incompréhension réciproque. On relève une ambiance plus sereine dans le groupe.

Les massages-bébés

Une professionnelle est partie se former en septembre 2016 auprès de l'Association Française de Massage pour Bébé.



Depuis mai 2017, elle a obtenu son certificat d'instructrice en massage bébé. Elle propose aux familles inscrites au multi-accueil, depuis octobre 2017, des ateliers de massage parents-bébés. Ces ateliers sont proposés sur cinq séances par groupe de cinq bébés maximum pour une durée d'une heure trente. Chaque parent apprend les gestes et les techniques des mouvements de massage. Ces moments privilégiés permettent de renforcer le lien d'attachement entre le parent et son enfant. Ces temps se déroulent au sein du multi-accueil et offre aux parents un partage et une complicité avec son enfant.

Conclusion

La participation active de chaque acteur fait de ce projet la clef de voûte de notre travail. Le projet pédagogique est vecteur de dynamisme pour l'équipe et permet de pérenniser les pratiques professionnelles cohérentes, tout en veillant à maintenir un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille.

Le projet pédagogique reste continuellement au centre de nos actions et est le garant d'une cohésion d'équipe. Il ne s'agit pas de figer une organisation de travail mais bien de revoir le fonctionnement au fil du temps.